

Pour tout savoir sur l'évaluation linguistique



Guide d'information sur l'évaluation linguistique pour les clients

Pourquoi ce guide?

Ce guide présente des informations sur l'évaluation linguistique. Il vous prépare avant l'évaluation et vous explique ce qui se passe après l'évaluation.

L'évaluation linguistique est importante. Elle permet de participer à des cours de langues gratuits. Elle permet aussi d'obtenir le niveau de français ou d'anglais nécessaire pour vivre et travailler au Canada.

Si vous avez des questions, on peut vous aider. Vous pouvez parler avec un évaluateur à un Centre d'évaluation linguistique. Vous serez évalué dans un Centre d'évaluation linguistique.

Le genre masculin est utilisé dans le présent guide comme genre neutre.



Le présent guide est mis à la disposition des intervenants de programmes d'évaluation et de formation linguistiques subventionnés par le gouvernement. L'information qu'il contient peut être imprimée, photocopiée et distribuée à des clients et d'autres personnes, selon les besoins. Le guide se trouve aussi dans le site de HARTs, à <https://www.hartsystem.ca/docs/guideevaluation2023FR.pdf> (en français) et <https://www.hartsystem.ca/docs/assessmentguide2023EN.pdf> (en anglais).

Table des matières

Information utile

Avant l'évaluation

Qu'est-ce qu'une évaluation linguistique?	4
Pourquoi est-ce que je dois passer une évaluation?	4
Est-ce que l'évaluation linguistique est gratuite?	4
Quels documents d'immigration est-ce que je dois apporter à mon évaluation?	5
Est-ce que vous gardez des renseignements personnels?	6
Qui peut voir et utiliser mes renseignements personnels?	6
Est-ce que je peux suivre des cours si je reçois des prestations d'assurance-emploi? ..	7
Est-ce que je dois étudier pour mon évaluation?	7
Est-ce qu'il y a des services de garde d'enfants?	7

Information utile

Pendant l'évaluation

Quelle évaluation est-ce que je vais passer?...8	
Qu'est-ce que veut dire « littératie »?	9
Que sont les Niveaux de compétence linguistique canadiens?	9
Qu'est-ce que représente mon niveau de compétence linguistique?	10
Est-ce que je peux utiliser les résultats de l'évaluation linguistique dans ma demande de citoyenneté canadienne?	10
Quel niveau de compétence linguistique est-ce que je dois avoir pour aller au collège ou à l'université?	10

Information utile

Après l'évaluation

Quels cours est-ce que je peux suivre?	11
Quelle est la différence entre les CLIC et les cours de FLS?	11
Quelle est la différence entre avoir une place «réservée» dans un cours et être «inscrit» à un cours?.....	11
Est-ce que je peux suivre plus d'un cours?.....	11
Combien de temps est-ce qu'il faut pour passer à un niveau de compétence linguistique supérieur?	11
Qu'est-ce qui se passe si je ne peux pas suivre un cours?	11
Est-ce que je peux avoir de l'aide pour payer mes frais de transport?	12
Qu'est-ce qu'une liste d'attente?	12
Comment fonctionne la liste d'attente?.....	12
Est-ce que mon nom sera inscrit sur une liste d'attente?	13
Est-ce que je peux suivre des cours de français et d'anglais?	13
Quels autres programmes de formation linguistique sont offerts?	13
Pourquoi est-ce que je dois passer une nouvelle évaluation?	14
Est-ce que je vais passer la même évaluation chaque fois?	14
Où est-ce que je vais faire ma nouvelle évaluation?	14

Que signifient ces acronymes ? 15

Sites Web utiles 15

Remerciements 16

Information utile avant l'évaluation

Qu'est-ce qu'une évaluation linguistique?

Une évaluation linguistique sert à déterminer vos compétences en français ou en anglais. L'évaluation n'est pas un test. Vous n'allez pas « réussir » ou « échouer » à cette évaluation.

Pourquoi est-ce que je dois passer une évaluation?

L'évaluation mesure vos habiletés à comprendre, à parler, à lire et à écrire en français ou en anglais. Elle permet à l'évaluateur linguistique de déterminer le programme de français ou d'anglais qui correspond à vos besoins. L'évaluateur peut ensuite vous recommander un cours à votre niveau.

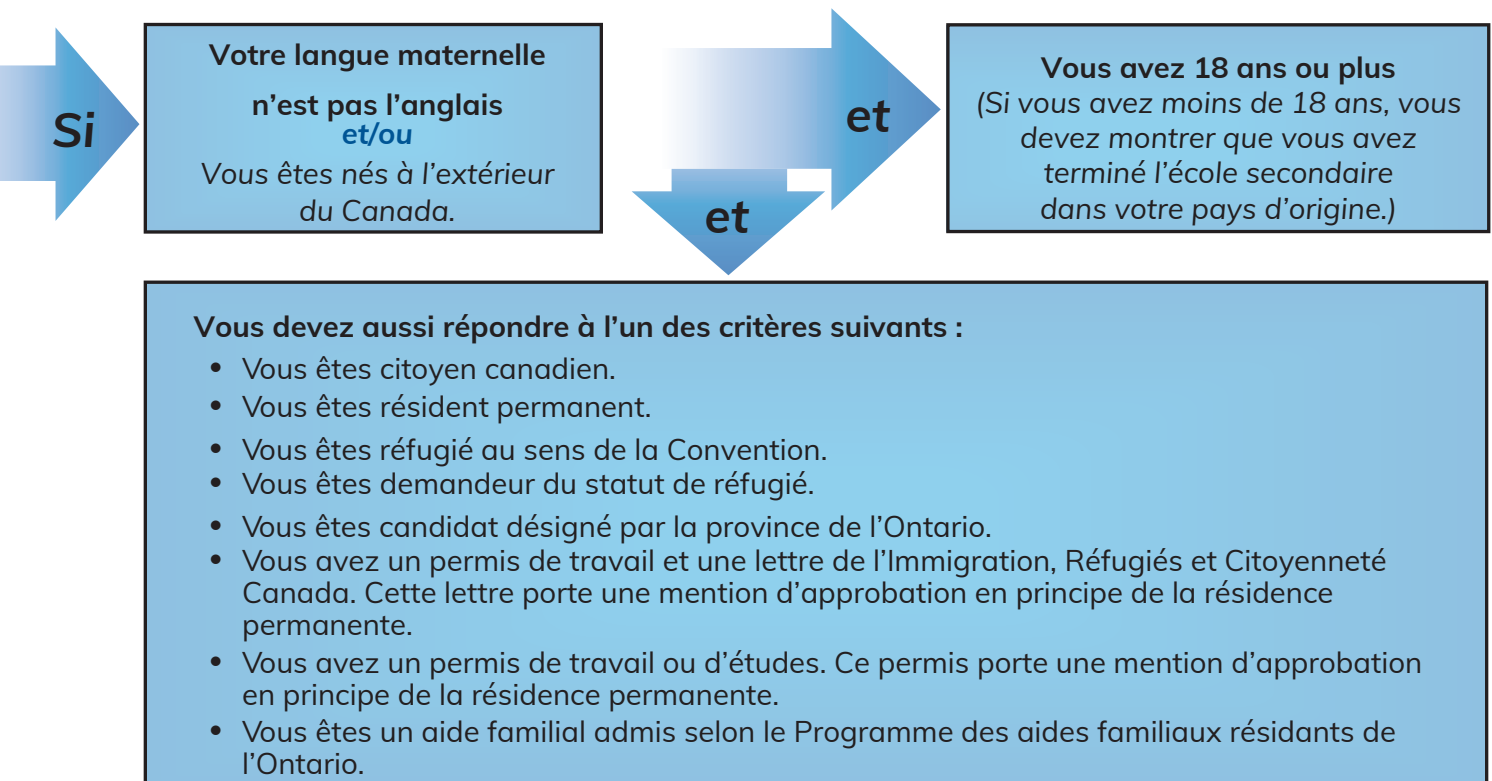
Pour suivre un cours de langue, il faut premièrement prendre rendez-vous dans un Centre d'évaluation linguistique pour passer une évaluation. Un évaluateur certifié fera votre évaluation. L'évaluation dure entre 1,5 heure et 4 heures.

Il n'y a pas d'âge maximal pour passer une évaluation. Les nouveaux arrivants âgés ou retraités peuvent aussi être évalués.

Si vous avez des besoins spéciaux ou une incapacité, appelez au Centre d'évaluation linguistique avant votre rendez-vous. On peut vous aider.

Est-ce que l'évaluation linguistique est gratuite?

L'évaluation est gratuite si :



Si votre langue maternelle est l'anglais, vous avez peut-être droit à une évaluation. Votre éligibilité dépend de votre statut d'immigrant. Veuillez appeler un Centre d'évaluation linguistique pour plus d'information.

Les citoyens canadiens nés au Canada, les visiteurs, les étudiants internationaux et les titulaires d'un permis de travail temporaire en dehors de ceux figurant sur la liste plus haut n'ont pas droit à une évaluation linguistique gratuite.

Quels documents d'immigration est-ce que je dois apporter à mon évaluation?

Vous devez apporter un des documents suivants :

Votre carte de **résident permanent**

ou

Votre confirmation de **résidence permanente** et **votre passeport**

ou

Vos papiers de **réfugié au sens de la Convention** et une **carte d'identité** avec photo au besoin

ou

Vos papiers de **réfugié pris en charge par le gouvernement (RPG)**

ou

de **réfugié parrainé** par le secteur privé (**RPSP**)
et une **carte d'identité** avec photo au besoin

ou

Votre certificat/carte de **citoyenneté canadienne** **ou**
un **passeport canadien**

ou

Votre certificat de **désignation de l'Ontario** et
une **carte d'identité** avec photo au besoin

ou

Vos papiers de **demandeur du statut de réfugié**
et une **carte d'identité** avec photo au besoin

ou

Votre **permis de travail**

ou

votre **permis de travail d'aide familial résident**
et une **carte d'identité** avec photo au besoin

ou

votre fiche **relative aux droits d'établissement**

ou

votre lettre d'**approbation provisoire**

ou

votre lettre d'**approbation initiale** de la **demande de résidence permanente**

Vos documents d'immigration sont essentiels pour passer l'évaluation. Ils prouvent que vous avez droit à une évaluation. Vous ne serez pas évalué si vous n'apportez pas vos documents avec vous à l'évaluation.

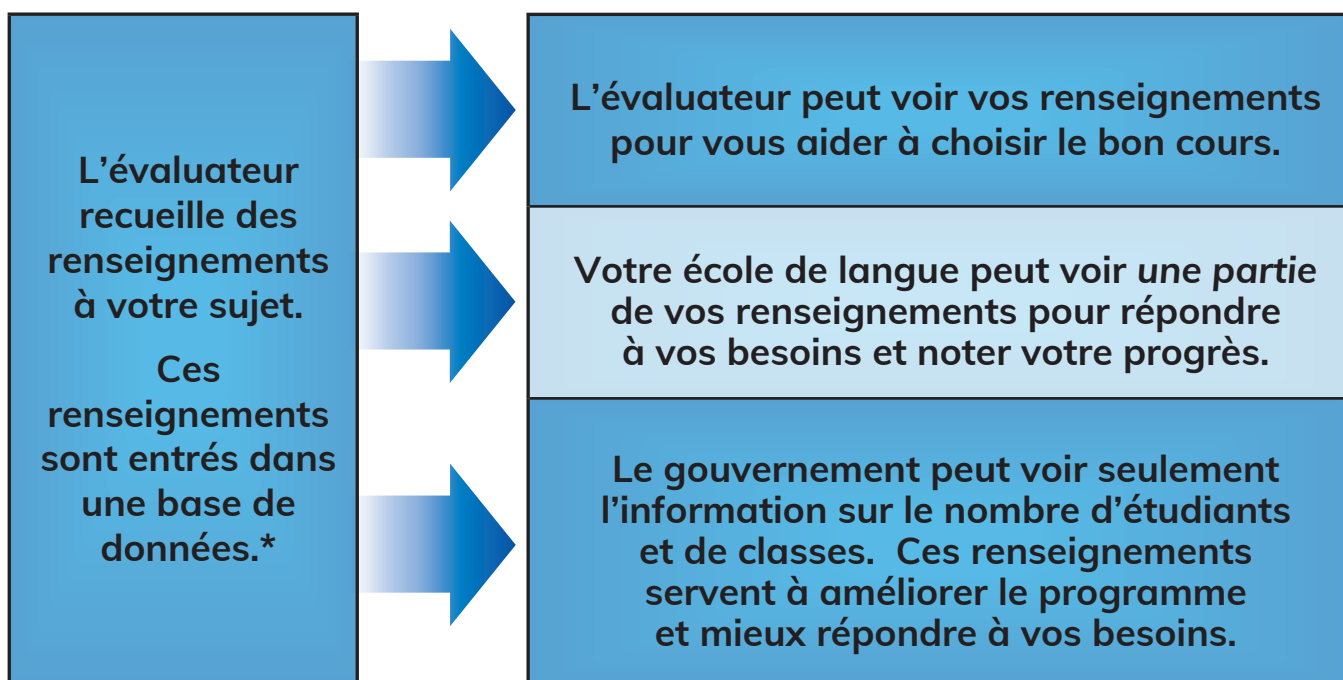
Vous devez apporter les documents originaux. Le Centre d'évaluation linguistique n'accepte pas de photocopies. Vos documents doivent bien montrer votre identité. Si vous n'avez pas de photo sur vos documents, vous devez apporter une pièce d'identité avec votre photo. Il est possible qu'on vous demande aussi une preuve que vous habitez en Ontario. Dans ce cas, vous devez présenter une carte d'identité ou un document officiel avec votre adresse en Ontario (par exemple votre permis de conduire ou votre carte de Santé de l'Ontario).

Est-ce que vous gardez des renseignements personnels à mon sujet?

Oui. Le Centre d'évaluation linguistique garde des renseignements personnels. C'est une exigence du gouvernement.

Votre évaluateur vous posera des questions à votre sujet. Ces renseignements servent à recommander les programmes ou les services qui répondent à vos besoins.

Qui peut voir et utiliser mes renseignements personnels?



Vos renseignements personnels ne sont pas vus par tout le monde. Ils restent confidentiels et sont protégés par des lois sur le respect de la vie privée.

Si vous êtes d'accord, le gouvernement vous contactera peut-être pour vous demander : « Est-ce que vous êtes satisfait de vos cours? », « Est-ce que vos cours sont utiles? », etc.



Est-ce que je peux suivre des cours si je reçois des prestations d'assurance-emploi?

Il faut appeler un agent d'un bureau responsable de la prestation d'assurance-emploi pour savoir si vous pouvez suivre des cours.

Est-ce que je dois étudier pour mon évaluation?

Vous n'avez pas besoin d'étudier pour votre évaluation. Votre évaluation indique votre niveau de français ou d'anglais le jour où vous êtes évalué. L'évaluation est basée sur des tâches que vous pouvez faire dans la vie réelle.

Est-ce qu'il y a des services de garde d'enfants?

Il y a des garderies dans certains Centres d'évaluation. Vous pouvez utiliser les services de garde d'enfants pendant votre évaluation.

Si vous avez besoin d'un service de garde pendant votre formation linguistique, il faut en parler à votre évaluateur. Des services de garde d'enfants sont disponibles pour certains cours.

Information utile pendant l'évaluation

Quelle évaluation est-ce que je vais passer?

Votre évaluateur choisit la meilleure évaluation linguistique pour vous. Il existe différentes évaluations pour répondre à vos objectifs et vos besoins. Toutes les évaluations disponibles dans les Centres d'évaluation linguistique mesurent vos habiletés à comprendre, à parler, à lire et à écrire en français ou en anglais. Les évaluations sont basées sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC), en français et les Canadian Language Benchmarks (CLB), en anglais.

Quand vous avez terminé l'évaluation, votre évaluateur vous remet un rapport des résultats de votre évaluation linguistique (normalement, le même jour que l'évaluation). Ce rapport présente votre niveau pour chacune des quatre habiletés (comprendre, parler, lire et écrire en français).

Tous les appareils électroniques (comme les cellulaires ou tablettes) et les documents (comme les dictionnaires) sont interdits dans la salle d'évaluation.

BTC-NCLC

La Batterie de tests de classement aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (BTC-NCLC) mesure vos habiletés à comprendre, à parler, à lire et à écrire en français. Elle est utilisée pour les programmes de français langue seconde financés par le gouvernement du Canada et de l'Ontario. L'évaluation donne un niveau entre 1 et 8 sur l'échelle des Niveaux de compétence linguistique canadiens.

Pour en savoir plus sur l'évaluation de la compétence en français langue seconde, communiquez avec un Centre d'évaluation linguistique. Pour en savoir plus sur les NCLC, consultez le site www.language.ca.

CLBA et CLBPT

Le Canadian Language Benchmarks Assessment (CLBA) et le Canadian Language Benchmarks Placement Test (CLBPT) sont des instruments d'évaluation de la compétence en anglais langue seconde (ALS). Les tests durent entre 1,5 heure et 4 heures. Ils indiquent un classement entre les niveaux 1 et 8 sur l'échelle des Canadian Language Benchmarks (CLB).

ELTPA et WLA

L'outil Enhanced Language Training Placement Assessment (ELTPA) et l'évaluation Workplace Language Assessment (WLA) servent à placer les professionnels et les gens de métier qui ont étudié à l'étranger. Ces apprenants sont placés dans des cours de langue axés sur l'emploi. Ces évaluations sont basées sur les CLB et déterminent les habiletés en anglais dans un contexte de travail.

Le ELTPA indique un classement entre les niveaux 6 ou plus bas à 10 ou plus sur l'échelle des Canadian Language Benchmarks (CLB). Le WLA indique un classement entre les niveaux 7 à 10 sur l'échelle des Canadian Language Benchmarks (CLB).

Il faut passer le CLBA ou le CLBPT avant de pouvoir faire le ELTPA ou le WLA. Il faut aussi avoir déjà au minimum un niveau 6 (CLB 6), enregistré dans la base données de HARTs pour passer ces évaluations.

BTC-AMA, CLB-LPT et CLBA-LL

La Batterie de tests de classement pour adultes moins alphabétisés (BTC-AMA), le Canadian Language Benchmarks Literacy Placement Test (CLB-LPT) et le Canadian Language Benchmarks Assessment for Literacy Learners (CLBA-LL) servent à assigner les clients à un cours de littératie. Le BTC-AMA mesure votre niveau de littératie en français. Le CLB-LPT et le CLBA-LL mesurent votre capacité de base à lire et à écrire en anglais, et vous pouvez aussi faire des tâches dans votre première langue ou dans la langue préférée.

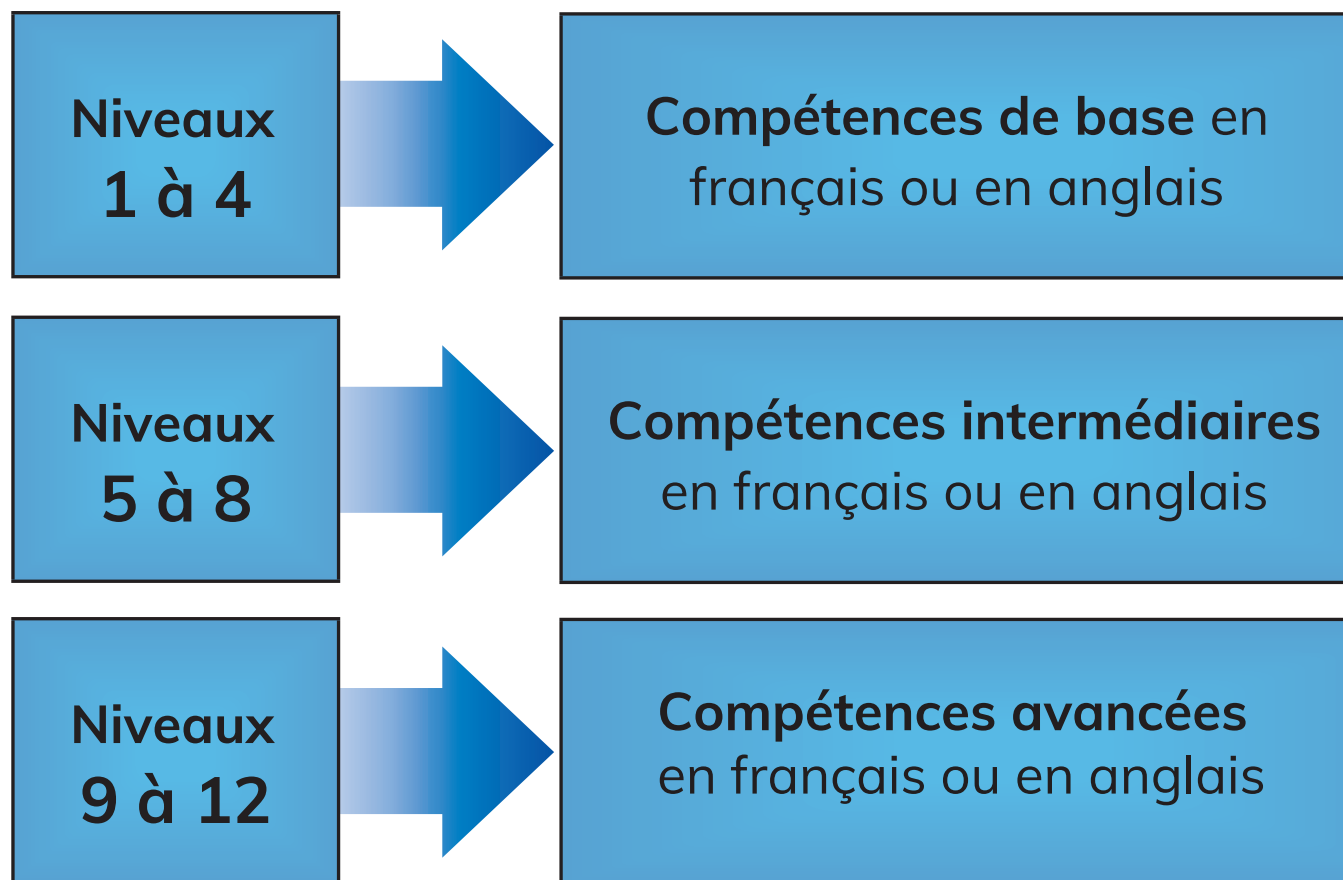
Qu'est-ce que veut dire « littératie »?

La littératie est votre habileté à lire et à écrire dans votre langue maternelle, en français ou en anglais.

Que sont les Niveaux de compétence linguistique canadiens?

Les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) est un document de référence au Canada. Il sert à structurer les formations en français langue seconde offertes aux immigrants adultes. Dans ce document, on trouve une description de ce que la personne est capable de faire pour chaque niveau et pour chaque habileté (compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit, expression écrite).

Il y a 12 niveaux pour chaque habileté langagière (comprendre, parler, lire et écrire). Le niveau de compétence le plus élevé que vous pouvez obtenir dans un Centre d'évaluation linguistique est le niveau 8.



Qu'est-ce que représente mon niveau de compétence linguistique?

Votre niveau de compétence linguistique indique ce que vous êtes capable de faire en français ou en anglais. Vous pouvez avoir un niveau différent pour chacune des quatre habiletés. Un niveau de compétence élevé indique généralement une bonne maîtrise d'une habileté en français ou en anglais.

Est-ce que je peux utiliser les résultats de l'évaluation linguistique dans ma demande de citoyenneté canadienne?

Vous ne pouvez pas utiliser les résultats de votre évaluation du Centre d'évaluation linguistique pour votre demande de citoyenneté canadienne. Si vous suivez un cours du programme CLIC, FLS, LINC ou ESL, votre école peut vous donner un certificat. Ce certificat sert à démontrer que vous avez terminé votre cours et indique le niveau (NCLC ou CLB) que vous avez atteint. Vous pouvez utiliser ce certificat pour présenter votre demande de citoyenneté. Pour obtenir la citoyenneté canadienne, vous devez atteindre au moins le niveau 4 en compréhension de l'oral et en expression orale.

D'autres tests de langue peuvent servir à votre demande de citoyenneté canadienne. Ces tests ne sont pas offerts par un Centre d'évaluation linguistique.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, allez sur le site

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/langage.asp>.

Quel niveau de compétence linguistique est-ce que je dois avoir pour aller au collège ou à l'université?

L'évaluation linguistique du Centre d'évaluation linguistique ne sert pas à vous placer dans le programme d'un collège ou d'une université en Ontario. Communiquez avec le collège ou l'université qui vous intéresse pour connaître ses exigences linguistiques.



Information utile après l'évaluation

Quels cours est-ce que je peux suivre?

Votre évaluateur vous parlera des cours que vous pouvez suivre. Il vous aidera à trouver un cours qui correspond à vos besoins.

Quelle est la différence entre les CLIC et les cours de FLS?

Les Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) sont subventionnés par le gouvernement du Canada. Ces cours sont offerts en salle de classe ou en ligne. Les cours de français langue seconde (FLS) sont subventionnés par le gouvernement de l'Ontario. Ces cours de langue n'ont pas les mêmes critères d'admissibilité. Votre évaluateur vous dira si vous pouvez suivre les CLIC, les cours de FLS ou les deux. Pour l'anglais, votre évaluateur vous parlera des cours du programme LINC ou des cours d'anglais langue seconde (ALS).

Quelle est la différence entre avoir une place « réservée » dans un cours et être « inscrit » à un cours?

L'évaluateur linguistique vous recommande un cours et vous réserve une place dans ce cours.

Ensuite, vous devez communiquer avec l'école pour vous inscrire au cours. Votre place dans le cours est confirmée quand l'école enregistre vos renseignements personnels.

Est-ce que je peux suivre plus d'un cours?

- L'évaluateur peut vous réserver une place dans **plusieurs cours** s'ils sont à des heures différentes.

Et

- L'évaluateur peut vous réserver une place dans **plusieurs programmes linguistiques** s'ils sont à des heures différentes.

Combien de temps est-ce qu'il faut pour passer à un niveau de compétence linguistique supérieur?

Votre enseignant et vos travaux en classe détermineront quand vous pourrez passer à un cours de niveau supérieur, par exemple passer du niveau 3 au niveau 4.

Qu'est-ce qui se passe si je ne peux pas suivre un cours?

Vous ne pouvez peut-être pas suivre un cours si, par exemple :

- Vous avez de jeunes enfants.
- Vous n'avez pas d'heures de travail fixes.
- Vous n'avez pas de moyen de transport.

Dans ces cas, il y a d'autres options. Votre évaluateur vous donnera plus d'informations sur les options de formation linguistique.

* CLIC – Cours de langue pour les immigrants au Canada

Est-ce que je peux avoir de l'aide pour payer mes frais de transport?

Renseignez-vous à l'école où se donnent vos cours. On vous dira si l'on peut vous aider à payer les frais de transport. Certaines écoles donnent des billets d'autobus.

Qu'est-ce qu'une liste d'attente?

Une liste d'attente est une liste de personnes qui attendent une place dans un cours. Ces personnes sont classées par ordre de priorité.

Comment fonctionne la liste d'attente?

L'ordre de priorité sur la liste d'attente est déterminé par le statut d'immigration. De plus, les nouveaux apprenants sont placés avant les apprenants qui ont déjà suivi des cours. Ceci permet à tous ceux qui ont besoin d'une formation linguistique de suivre au moins un cours.

Le fonctionnement de la liste d'attente			
1^{er} rang	Vous êtes un RPG ou un RPSP	Vous êtes placé en haut de la liste, avant tous les autres	Les réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG) et les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) sont placés en premier sur la liste d'attente.
2^e rang	Vous êtes un nouvel apprenant	Vous êtes placé après les RPG et RPSP	Si vous êtes un apprenant qui n'a jamais suivi de cours, vous allez être placé après les RPG et les RPSP. Vous passez avant les apprenants qui ont déjà suivi une formation et qui veulent revenir et ceux qui veulent changer de cours.
3^e rang	Vous êtes un apprenant qui a déjà suivi des cours et qui revient en formation	Vous êtes placé après les nouveaux apprenants	Si vous êtes un apprenant qui revient en formation, vous allez être placé après les apprenants qui n'ont jamais suivi de formation.
4^e rang	Vous êtes un apprenant qui souhaite changer de cours	Vous êtes placé après les apprenants qui souhaitent poursuivre leur formation	Il est parfois possible de changer de cours pour suivre un cours différent. Vous pouvez être transféré seulement si une place est disponible. Les apprenants qui ont déjà suivi un cours et qui veulent revenir en formation seront placés avant vous.

Est-ce que mon nom sera inscrit sur une liste d'attente?

Votre nom sera inscrit sur une liste d'attente si :

- Il n'y a pas de place dans le cours de votre choix.
ou
- Il n'y a pas de place pour votre enfant dans le service de garde (si ce service est offert).

Un responsable de l'école ou du programme communiquera avec vous quand une place sera libre.

Votre nom peut être sur la liste d'attente au maximum six mois. Après six mois, si vous êtes toujours en attente d'une place, vous pouvez appeler l'école ou votre évaluateur pour discuter vos options.

Est-ce que je peux suivre des cours de français et d'anglais?

Votre évaluateur vous dira si vous pouvez suivre des cours de français, d'anglais ou les deux, selon votre statut. L'évaluation est en français pour les cours de français et en anglais pour les cours d'anglais. Avant de commencer l'évaluation, parlez avec votre évaluateur de ce que vous voulez faire.

Quels autres programmes de formation linguistique sont offerts?

Il y a d'autres options de formation linguistique. La plupart des autres programmes qui ne sont pas CLIC* ou FLS* nécessite un niveau plus élevé. Vous devez répondre à ces exigences pour être admis à ces programmes.

Certains de ces programmes sont énumérés ci-dessous. Ces programmes offrent parfois des stages en milieu de travail. Ils offrent aussi d'autres services pour vous aider à trouver un emploi. Si vous avez des questions à ce sujet, communiquez avec un Centre d'évaluation linguistique.

CLNA

Les Cours de langue de niveau avancé (CLNA) offrent une formation pour développer des compétences linguistiques en milieu de travail. Ces cours sont sur la connaissance de la société canadienne et sur la découverte du marché de l'emploi canadien.

FLAP

La formation linguistique axée sur les professions (FLAP) est fournie par les collèges et vous donne des connaissances sur la culture de travail canadienne, et le vocabulaire français (ou anglais) utilisé dans certaines professions.

Formation relais

Les programmes de formation relais aident les immigrants qualifiés à obtenir une formation, de l'expérience, une licence ou un certificat pour travailler dans un domaine réglementé au Canada. Ces programmes aident aussi les immigrants à trouver un emploi dans leur domaine.

* CLIC – Cours de langue pour les immigrants au Canada

* FLS - Français langue seconde

Pourquoi est-ce que je dois passer une nouvelle évaluation?

Un employé du Centre d'évaluation linguistique ou un évaluateur peut vous dire si vous avez besoin d'une nouvelle évaluation.

Vous devez passer une nouvelle évaluation si :

- Vous n'avez pas suivi de formation linguistique depuis un an ou plus. **ou**
- Vous avez été évalué il y a un an ou plus, mais vous n'avez pas suivi de formation linguistique

Beaucoup de choses peuvent se passer en un an sans formation linguistique. Votre niveau peut avoir changé durant cette période ou depuis votre dernière évaluation. Un évaluateur doit vous faire passer une nouvelle évaluation. Il pourra vous recommander un cours qui correspond à votre niveau actuel.

Est-ce que je vais passer la même évaluation chaque fois?

L'évaluateur choisit l'évaluation à vous donner. Vous pouvez faire deux fois la même évaluation ou faire des évaluations différentes. Cela dépend de vos besoins au moment où vous passez l'évaluation.

Où est-ce que je vais faire ma nouvelle évaluation?

Votre nouvelle évaluation sera dans un Centre d'évaluation linguistique. Si vous déménagez dans une nouvelle ville, appelez un Centre d'évaluation linguistique local pour savoir où sont offerts les cours de langues près de chez-vous. Un évaluateur linguistique peut aussi vous dire si vous avez besoin d'une nouvelle évaluation avant de pouvoir commencer les cours.



Que signifient ces acronymes?

ALS – Anglais langue seconde

BTC-AMA - Batterie de tests de classement pour adultes moins alphabétisés

BTC-NCLC – Batterie de tests de classement – Niveaux de compétence linguistique canadiens

CLB – Canadian Language Benchmarks

CLBA – Canadian Language Benchmarks Assessment

CLBA-LL – Canadian Language Benchmarks Assessment for Literacy Learners

CLB-LPT – Canadian Language Benchmarks Literacy Placement Test

CLBPT – Canadian Language Benchmarks Placement Test

CLIC – Cours de langue pour les immigrants au Canada

CLNA – Cours de langue de niveau avancé

CNCLC – Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens

ELTPA – Enhanced Language Training Placement Assessment

FLAP – Formation linguistique axée sur les professions

FLS – Français langue seconde

HARTs – History of Assessments, Referrals and Training System [Système de l'historique des évaluations, des renvois et de la formation]. Ceci est la base de données où l'information des apprenants est sauvegardée.

IRCC – Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

LINC – Language Instruction for Newcomers to Canada

MTIFDC – Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

NCLC – Niveaux de compétence linguistique canadiens

RPG – Réfugiés parrainés par le gouvernement

RPSP – Réfugiés parrainés par le secteur privé

WLA – Workplace Language Assessment

Sites Web utiles

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens – www.language.ca

Achève – <https://achev.ca/fr/>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada – www.cic.gc.ca

Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences – <https://www.ontario.ca/fr/page/immigrer-en-ontario>

Remerciements

Achêv et le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens remercient MTIFDC pour son financement et sa contribution à la présente initiative.

Équipe de projet Achêv

Directrice, Services linguistiques Karen McNeil

Conseillères

Carolyn Jessamy
Laurie McVittie
Dima Nasr

Rédactrice/Chercheuse

Carolyn Jessamy

Rédactrice 2019

Janet Guppy

Traductrice de mises à jour 2019

Andrea Williams

Adjointe administrative

Tracy Layne

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens / Centre for Canadian Language Benchmarks

Agentes de projet

Élissa Beaulieu
Natalie Blais
Isabelle Champagne
Catherine Rousseau

Traduction et adaptation, originale

Martine Leroux, SMART Communication

Contributeurs

Consultante

Gail Stewart

Graphiste/Illustrateur

Robert Johannsen Illustration & Design

Groupes de consultation des évaluateurs

Nous voulons remercier les évaluateurs linguistiques pour leurs observations et leur contribution à l'élaboration du présent guide.

Heather Abella (Toronto)
Samantha Banks (Niagara Region)
Esther Bruins (Guelph)
Alina Cipcigan (Ottawa)
Paul Dela Cruz (Peel/Halton)
Hector Gauthier (Ottawa)
Dorra Gdoura (Ottawa)
Soha Ghosen (Ottawa)
Mary Howard (London)
Tara Hreljac (Peel/Halton)
Brahim Kaddouri (Ottawa)
Jason Kempthorne (Kitchener)
Carole Lapointe (Ottawa)
Sandra Loughhead (Toronto)
Mary Malek (Ottawa)
Ann Murray (London)
Charmaine Patrick (Hamilton)
Stéphane Rainville (Ottawa)
Heather Rankin (Kitchener)
Amel Slama (Ottawa)
Francine Spielmann (Ottawa)

Groupes de consultation des apprenants

Nous voulons remercier les formateurs linguistiques et les apprenants de divers milieux et de divers niveaux linguistiques qui ont participé aux groupes de consultation. L'information obtenue sur leur expérience entourant l'évaluation a donné forme au présent guide.

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CÉPEO) (Ottawa)
Joseph Brant Learning Centre (Brantford)
Muslim Community Services (Brampton)
Skills for Change (Toronto Central)
The Centre for Skills Development & Training (Burlington, Milton)